

INFORMATIONS PASS SANITAIRE

Notre établissement est heureux de vous accueillir cet été.

Afin de vous permettre de profiter en toute liberté de votre séjour, et suite aux récentes annonces gouvernementales, vous devrez présenter une seule fois, à votre arrivée, votre pass sanitaire (personnes de 18 ans et plus uniquement).

Il peut se présenter sous format numérique ou papier.

Ce pass valide vous permettra de profiter de l'ensemble des activités et lieux de détente et de loisir de notre établissement pendant toute la durée de vos vacances.

Si vous résidez hors de France :

Pour les personnes non vaccinées (schéma complet de vaccination), il faut présenter le résultat négatif d'un test PCR ou d'un test antigénique (TAG) réalisé moins de 72 heures avant le départ. Pour le Royaume-Uni, l'Espagne, le Portugal, Chypre, les Pays-Bas et la Grèce un test est exigé au départ de moins de 24 h pour les personnes non vaccinées.

Pour que tous ensemble nous réussissions ces vacances d'été, soyez vigilants et continuez à respecter les gestes barrières.

N'hésitez pas en cas de question à vous rapprocher de nous.

SANITARY PASS INFORMATION

We are delighted to welcome you to our campsite this summer.

To ensure your freedom throughout your holiday, and following recent government announcements, all adults over 18 must present a health pass, once, on arrival at the campsite.

It may be in digital or paper format.

This pass allows you access to all of the campsite's facilities and activities throughout the duration of your stay.

If you live outside of France:

Non-vaccinated people (fully vaccinated), must present a negative PCR test or antigen test carried out less than 72 hours before departure.

Non-vaccinated people travelling from the United Kingdom, Portugal, Cyprus, Netherlands and Greece, must carry out a test less than 24 hours before departure.

To ensure we all enjoy this summer holiday together, please be careful and continue to carry out preventative measures.

Don't hesitate to contact us if you require further information.

Où faire un test antigénique ?

A Vallon Pont d'arc :

- salle polyvalente, place Neruda

Du 26 juillet au 11 septembre 2021

Du lundi au samedi, sans rendez-vous, de 14h à 15h30.

- à la pharmacie du Pont d'Arc, 34 Rue de Mas des Aires

Sans rendez-vous, aux heures d'ouverture de l'officine

Les résultats des tests antigéniques sont délivrés dans les 20 minutes qui suivent le test.

Il est également possible de réaliser un test antigénique sur rendez-vous :

- **A Ruoms : pharmacie Lagerge, 2, Rue Alphonse Daudet**

Du lundi au vendredi de 16h à 18h, sur rendez-vous au 04 75 39 60 17

- **A Vogüé : pharmacie Alzas, 195 route d'Aubenas**

Rendez-vous uniquement via <https://pharmacie-alzas-vogue.pharm-upp.fr>

Où faire un test PCR ?

- **A Vallon Pont d'Arc, sans rendez-vous :**

Salle polyvalente, place Neruda

Les lundis, mercredis et vendredis de 12h à 12h30

Résultats disponibles 24h à 48h après le test.

- **A Ruoms, sur rendez-vous :**

Au « drive » de la maison médicale de Ruoms : tél. 07 84 68 44 31 ou 06 41 50 92 22

- Il est également possible d'obtenir un test PCR auprès des cabinets d'infirmières (sur rendez-vous)